Les proches voisins et la comparaison avec Genève

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Genève entretient une relation plus étroite encore avec son voisin. Le canton est presque entièrement entouré par la France, et l'agglomération transfrontalière du Grand Genève compte plus d'un million d'habitants, dont 58 % vivent en Suisse. Au début de 2026, 107 200 frontaliers travaillaient à Genève, pour la plupart résidents français. Un accord de 1973 oblige Genève à rétrocéder aux départements français voisins une partie de l'impôt qu'elle prélève à la source sur leurs salaires.[1] Les pendulaires du Johor qui franchissent chaque jour la Causeway jouent un rôle semblable pour Singapour, mais sans aucun mécanisme équivalent de partage de l'impôt. Dans les deux villes, le voisin fournit le logement et la main-d'œuvre que la place financière ne peut pas offrir elle-même.

Les programmes de régularisation offrent un second parallèle. Le service de traitement des déclarations rectificatives créé en France en 2013 a reçu environ 51 000 demandes et régularisé quelque 32 milliards d'euros d'avoirs, dont environ 90 % étaient détenus en Suisse. Le *scudo fiscale* italien de 2009 a donné lieu à des déclarations d'environ 80 milliards d'euros, à un taux forfaitaire de 5 %. L'amnistie indonésienne de 2016-2017 les a dépassés l'un et l'autre en volume. Comme en Europe, une grande partie de la fortune déclarée est restée dans la place financière

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

étrangère après la régularisation. Lugano, dont les activités avec la clientèle italienne se sont fortement contractées après la fin du secret bancaire, montre ce qui aurait pu arriver à Singapour si ses clients indonésiens étaient partis.[2] S'ils sont restés pour l'essentiel, c'est en raison de la profondeur des services de Singapour et de l'absence d'alternatives crédibles dans la région.

Les différences sont aussi importantes que les ressemblances. Les voisins de Genève sont des économies matures dont les places financières, Paris et Milan, rivalisent avec Genève à armes égales. Les voisins de Singapour sont de grandes économies en développement dont les systèmes financiers sont encore en croissance et dont les gouvernements voient souvent en Singapour un obstacle à leurs propres ambitions. La relation est donc plus politique et plus sensible aux questions de souveraineté, comme le montrent les décennies de négociations sur l'extradition et l'espace aérien. En contrepartie, Singapour peut offrir à ses voisins ce que Genève ne peut offrir à la France : un projet de développement commun. Les zones des îles Riau et du Johor n'ont pas de véritable équivalent autour de Genève. Elles font de Singapour un partenaire de la croissance de ses voisins, en plus d'un lieu où leur fortune est conservée.

En chiffres

Avoirs étrangers déclarés par des Indonésiens à Singapour lors de l'amnistie de 2016-2017 : 751,19 billions de Rp, soit 73,08 % de l'ensemble des avoirs étrangers déclarés ; rapatriés depuis Singapour : 84,52 billions de Rp. Totaux de l'amnistie : 965 983 participants, 4 865,7 billions de Rp déclarés, 147 billions de Rp rapatriés pour un objectif de 1 000 billions de Rp. Programme de divulgation de 2022 : 247 918 participants, 594,82 billions de Rp divulgués, 61,01 billions de Rp d'impôt, environ 57 billions de Rp en provenance de Singapour. Programme malaisien de 2018-2019 : 7,88 milliards de RM auprès de 286 428 participants. Investissements directs de Singapour en Indonésie : 17,4 milliards de dollars US en 2025, 2 055,71 billions de Rp, soit 28,6 % du total de 2010 à 2025. Traité d'extradition avec l'Indonésie : signé le 25 janvier 2022, en vigueur depuis le 21 mars 2024. Zone économique spéciale Johor-Singapour : accord du 7 janvier 2025, 357 128 hectares,

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

neuf zones phares, objectif de 100 projets et de 20 000 emplois qualifiés. Causeway et Second Link : environ 300 000 voyageurs par jour, record de 510 000 le 28 mars 2024. Eau du fleuve Johor : jusqu'à 250 millions de gallons par jour jusqu'en 2061.

Notes

1. Ressos, *Genève, place financière internationale*, chapitre K.V, citant "Grand Genève", en.wikipedia.org et grand-geneve.org : 1 046 168 habitants en janvier 2021, dont 58,3 % en Suisse ; Ressos, *Genève, place financière internationale*, chapitre K.V : 107 200 frontaliers à Genève au début de 2026 (citant lesfrontaliers.ch, 27 avril 2026, et l'OCSTAT) ; accord franco-suisse du 29 janvier 1973 sur la compensation financière, 3,5 % de la masse salariale brute des frontaliers de l'Ain et de la Haute-Savoie. ↩
2. Ressos, *Genève, place financière internationale*, chapitre E.III, citant la Cour des comptes, rapport sur le Service de traitement des déclarations rectificatives (STDR), novembre 2017 : environ 51 000 demandes, quelque 32 milliards d'euros d'avoirs régularisés, plus de 7 milliards d'euros encaissés de 2014 à 2016, environ 90 % des avoirs détenus en Suisse ; Wikipedia, "Tax amnesty" (consulté en novembre 2026) : le *scudo fiscale* italien de 2009 soumettait les avoirs rapatriés à un impôt forfaitaire de 5 % ; environ 80 milliards d'euros d'avoirs ont été déclarés, pour des recettes d'environ 4 milliards d'euros ; Ressos, *Genève, place financière internationale*, chapitre K.III : Lugano, troisième place bancaire suisse, au service d'une clientèle italienne, « a subi plus durement que Genève la fin du secret bancaire, avec une réduction marquée de ses effectifs ». ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.